

Questions orales

Nous avons déjà enclenché le processus devant conduire à la modification de l'article et l'opposition nous a critiqué de l'avoir fait. Les partis d'en face nous ont condamnés parce que nous tentons de faire renforcer et clarifier l'article 11. Ils nous ont accusés d'affaiblir cet article alors que nous visons tout le contraire.

Nous avons adopté une position très nette après avoir consulté les représentants de l'industrie laitière et les provinces et nous avons résolu de combattre l'interprétation qui a été faite de l'article. Nous tentons d'obtenir l'appui d'autres pays membres du conseil et, comme le sait le député, l'examen de ce sujet par le conseil du GATT a été repoussé jusqu'à ce que l'on connaisse les résultats d'études très approfondies sur tous les aspects de cette importante question. J'ai l'impression que d'autres membres du conseil nous appuient. J'aimerais également pouvoir compter sur l'appui du député.

Je l'ai déclaré à la Chambre hier, le gouvernement est un ardent défenseur des systèmes de gestion de l'offre et l'article 11 est l'un des meilleurs atouts pour leur maintien. Nous les défendons devant le GATT et nous les avons défendus dans les négociations touchant l'Accord de libre-échange.

• (1150)

M. Foster: Monsieur le Président, j'ai demandé au ministre si le gouvernement avait l'intention de refuser d'accepter et d'appliquer cette décision du GATT. J'aimerais que le ministre me donne une réponse simple à cette question. Si nous la lui posons, c'est principalement parce que l'ancien ministre de l'Agriculture a parcouru le Canada et déclaré aux agriculteurs que, simplement en transférant le yaourt et la crème glacée du tarif des marchandises à la liste des marchandises d'importation contrôlée, il pourrait protéger les assises de la gestion de l'offre. Nous savons que c'est de la frime.

Le ministre pourrait-il simplement répondre à deux questions? Entend-il refuser d'accepter et d'appliquer cette décision? Pourrait-il en outre reconnaître que, au cours du débat sur le libre-échange de l'année dernière, l'ancien ministre de l'Agriculture et le gouvernement ont délibérément induit les citoyens et les producteurs laitiers de notre pays en erreur?

M. le vice-président: Mieux vaut, je pense, retrancher la dernière partie de cet énoncé.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, je m'étonne que ces gens-là, qui croient la plupart du temps pouvoir compter sur la protection du GATT, s'empressent de se mettre à l'abri chaque fois que le tribunal du GATT rend une décision défavorable au Canada. Il s'agit d'une décision du GATT. Le député devrait reconnaître que c'est le tribunal du GATT qui a rendu cette décision. Plusieurs

voies s'offrent à nous. Je n'ai pas l'intention de révéler à la Chambre notre stratégie, car je craindrais d'entraver nos efforts pour défendre les meilleurs intérêts du Canada lorsque nous saisirons le Conseil du GATT de cette affaire.

* * *

L'AFRIQUE DU SUD

Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, les événements de la semaine qui vient de s'écouler ne manqueront certes pas de ternir la réputation internationale du Canada en ce qui concerne l'Afrique du Sud. Le premier ministre s'est en effet vanté du rôle de premier plan que le Canada jouait dans la lutte contre l'apartheid. Or, le réaménagement de la dette de l'Afrique du Sud démontre bien qu'il s'agit bien de sa part d'une sinistre forfanterie. Les membres de nos organismes non gouvernementaux avaient prévenu le gouvernement de ce qui allait arriver. Nous sommes dans l'incapacité d'appliquer des sanctions financières.

Je m'adresse donc au vice-premier ministre. Qui donc, décide de la politique étrangère de notre pays? Les banquiers dans leur tour d'ivoire ou le gouvernement du Canada?

[Français]

L'hon. Monique Landry (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, je pense que ce gouvernement a démontré une politique très claire et très efficace en vue d'essayer de démanteler l'apartheid en Afrique du Sud.

Tel que l'a exprimé le premier ministre ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans le cadre de la Conférence du Commonwealth, nous continuerons à faire des pressions par les sanctions déjà appliquées, de façon à nous assurer qu'éventuellement, le gouvernement en place sera obligé de changer sa position.

Quant aux sanctions financières, je l'ai expliqué tout à l'heure, le *package* a été négocié par 14 banques qui ont quand même appliqué des mesures beaucoup plus sévères qu'auparavant. Nous continuerons d'apporter des mesures en vue de démanteler l'apartheid.

[Traduction]

Mme Hunter: Monsieur le Président, alors qu'elle répondait à une question précédente sur le même sujet, la ministre a reconnu que l'Afrique du Sud pouvait maintenant respirer un peu. Après avoir reconnu qu'il s'est conduit d'une façon ridicule, le gouvernement va-t-il décréter sur-le-champ des sanctions complètes et obligatoires contre l'Afrique du Sud?